

COLLOQUE

Du rayonnement à l'influence

Histoire de la diplomatie culturelle française XIXe-XXIe siècles

Programme du
6 MAI 2022



Vendredi 6 mai

MSH Paris Nord

▼ Matin 9h-12h30

Communication de 25 min.

Présidente de séance **Charlotte Faucher**

9h Accueil

9h15-9h45 **Janet Horne** ► L'Alliance française dans le « Sud global » des années 1950-1960.

Professor in Foreign Langues, University of Virginia, USA.

Résumé : Cette intervention cherche à comprendre la spécificité de l'Alliance Française dans la panoplie des outils et initiatives culturelles françaises à l'œuvre dans le sud global des années 1950 et 1960, notamment en Afrique « anglophone », l'ancien Congo belge, et en Amérique Latine.

9h45-10h15 **François Chaubet** ► Diplomates culturels au sein du MEE. Vocation, professionnalisation et politisation (1980-2022).

Professeur d'histoire à l'université de Paris X Nanterre.

Résumé : Depuis le rapport Rigaud (1979), la diplomatie culturelle française a tenté de réformer ses dispositifs. Cependant, et en dépit d'une rhétorique traditionnelle maintenue sur l'importance de cette politique publique, on peut analyser une certaine incapacité à opérer de grands changements du fait à la fois de contraintes budgétaires et de la difficulté à opérer de vrais changements stratégiques. Depuis une quinzaine d'années cependant, on peut indiquer une nouvelle approche de la diplomatie culturelle française quand on observe le nouveau rôle des Conseillers culturels et de coopération (Cocac). A la fois plus professionnels et plus politisés, ces diplomates culturels mettent en œuvre une nouvelle diplomatie culturelle française, dite diplomatie d'influence, et leur rôle témoigne d'un vrai renouveau de celle-ci. En effet, le Cocac est devenu le vrai coordinateur politique de l'équipe culturelle au sein d'une ambassade. A cette fin, la direction du MAE nomme dans ce poste des diplomates de carrière et non plus des détachés du ministère de l'Education comme le voulait la tradition depuis 1949. La spécialisation culturelle devient désormais un choix possible et valorisé du cursus honorum de la carrière diplomatique. Cette valorisation du métier de Cocac s'inscrit parfaitement dans la stratégie dite de diplomatie d'influence. Par ailleurs, cette fonction attire les bons éléments du Quai en vertu de la diversité des tâches (du management à

la conduite de projet), de leur caractère concret et local où, en dépit de faibles budgets initiaux, il est toujours possible d'entreprendre et de réaliser. Cette réhabilitation de la fonction culturelle s'accompagne, malgré tout, d'interrogations pendantes sur les bonnes façons de faire de la diplomatie culturelle. La question de l'efficacité de cette action publique reste toujours lancinante même si les indicateurs de performance ont introduit, depuis le début des années 2000, des éléments qui rassurent. Celles de la dispersion des tâches et de la nécessité d'une forme de formation continue sont également toujours à l'ordre du jour. Au total, on constate donc une évolution non négligeable de la diplomatie culturelle française, aussi bien de son objectif stratégique majeur que de ses façons de faire et d'envisager la fonction de diplomate culturel.

10h15-10h45 Discussion

10h45-11h Pause

11h-11h30 **Laurent Martin** ► Le ministère de la Culture, l'autre diplomatie culturelle (de 1959 à nos jours).

Professeur d'histoire à l'université de la Sorbonne-Nouvelle, membre du laboratoire ICEE et du Comité d'histoire du ministère de la Culture. Dernier ouvrage paru : *Géopolitiques de la culture (avec B. N. Aboudrar et F. Mairesse)*, Armand Colin, 2021.

Résumé : Historiquement, c'est le ministère des Affaires étrangères qui conduit la politique culturelle extérieure de la France. Pourtant, le rôle du ministère de la Culture dans l'animation de cette politique est allé croissant depuis sa création, en 1959, jusqu'à nos jours. Si le ministère est dépourvu d'un service des affaires internationales jusqu'en 1978, une diplomatie culturelle parallèle et « personnelle » est assurée par André Malraux qui prend plusieurs initiatives d'envergure au cours de son mandat. Par ailleurs, dans les années 1960 et 1970, le Service des études et recherches du ministère, dirigé par Augustin Girard, mène une active politique internationale qui, quoique plus discrète, n'en apparaît pas moins rétrospectivement importante dans la construction d'une légitimité du ministère à l'international. Une deuxième période s'ouvre en 1978 avec la création du Service des affaires internationales et l'arrivée rue de Valois du ministre Jack Lang, très tourné vers l'étranger. Se met alors en place une politique culturelle extérieure très active qui conduit parfois le ministre de la Culture à entrer en rivalité avec celui des Affaires étrangères. Dans les années 2000, plusieurs réorganisations administratives, auxquelles s'ajoutent de nouvelles missions et tutelles mais aussi le dynamisme de certains opérateurs traditionnels renforcent la capacité du ministère à intervenir dans le champ de la diplomatie culturelle. Quelle signification le ministère de la Culture donne-t-il à cette action, se reconnaît-il dans la logique de la diplomatie d'influence développée depuis quelques années par le MEAE ou propose-t-il une autre vision, que l'on pourra juger tantôt concurrente tantôt complémentaire ?

11h30-12h Anne-Laure Riotte ► L'Union européenne comme lieu d'apprentissage et de diffusion des «bonnes pratiques» : le cas de l'Institut français.

Doctorante en science politique au Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques (CERSA), Université Paris-Panthéon-Assas et ATER à l'Université Paris Sorbonne Nord.

Résumé : Bien que n'ayant pas de compétence en matière culturelle, l'Union européenne (UE) peut s'avérer être un forum investi ou privilégié par certains acteurs et institutions culturels. Cela peut être le cas de l'Institut français. Ce dernier fait partie, entre autres, du réseau culturel français à l'étranger œuvrant ainsi pour la coopération et l'action culturelle de la France. Cette institution déploie ses actions à l'échelle européen à travers des projets soutenus par l'UE ou à travers la coordination de projets régionaux en Europe. Cette communication souhaite alors explorer l'évolution de l'Institut français à l'échelle européenne et également les tensions engendrées par la spécificité à la fois du secteur culturel et de l'échelle européenne. Afin d'analyser la trajectoire de l'Institut français en Europe et au sein de l'UE, l'argument se concentre tout d'abord sur son histoire, sur ses missions et ses liens avec le gouvernement français concernant la diplomatie culturelle de la France. Ce papier examine alors les interactions entre l'institution et ses audiences, entendus comme « tout individu ou collectif qui observe une organisation de régulation et peut la juger » (Carpenter, 2010). Récemment intégré dans le réseau culturel, l'Institut français doit répondre à ses audiences institutionnelles, ses ministères de tutelle par exemple, pour gagner en légitimité. Il doit faire ses preuves en tant qu'opérateur pivot de la politique culturelle extérieure de la France. La deuxième partie de la communication s'intéresse aux liens entre l'Institut français et l'UE. L'institution peut ainsi utiliser cette ou ces coopérations pour démultiplier ses actions, contribuant ainsi à une certaine mobilité « souvent bilatérale et relativement flexible que les programmes communautaires ne sont pas en mesure d'appuyer » (Autissier, 2016). L'accent est ainsi mis les dynamiques engendrées par la rencontre entre l'Institut français et ses partenaires européens ou encore entre l'Institut français et les réseaux européen donc EUNIC. A défaut d'avoir une politique culturelle au sens de policy, l'UE peut favoriser le développement d'une polity culturelle européenne. Enfin, cette communication s'intéresse aux enjeux qui sous-tendent l'action de l'Institut français en Europe et leurs conséquences. Plaidant pour un renforcement du rôle de la culture dans les relations extérieures de l'Union européenne, l'Institut français participe à la coopération technique et au soutien à des actions de coopération internationale faisant de l'Union européenne un terrain d'apprentissage fertile. Les défis contemporains du secteur de la culture – changement climatique, crise sanitaire, conflits armés – sont communs à tous et dépassent les frontières nationales. Ils engendrent alors des approches et récits communs créant des synergies qui se fondent dans une certaine dynamique multilatérale que l'institution va travailler.

12h-12h30 Discussion

▼ Déjeuner 12h30-14h

▼ Après-midi 14h-16h30

Atelier 5 Diplomatie culturelle française dans le monde

Communication de 15 min.

Président de séance **Nicolas Peyre**

Océane Sailly ► La diplomatie culturelle française dans les pays du Golfe : approche historique (1963-2020).

Doctorante sous la direction du Pr. Alain Quemin, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ED 267 – CIM.

Résumé : Présenté comme le « premier musée universel du monde arabe », le Louvre Abu Dhabi est l'un des projets phares – avec la création de la Sorbonne Abou Dhabi (2006) et, plus récemment, l'accord de coopération franco-saoudien pour le développement du site archéologique d'Al-Ula (2018) – de la diplomatie culturelle française dans le Golfe, une région marquée par la présence britannique depuis 1819 et américaine depuis les années 1930. Si le Golfe a longtemps constitué en France le « parent pauvre des recherches historiques sur le Moyen-Orient contemporain » (Tuchscherer, 2016), des travaux récents ont contribué à éclairer l'histoire de la présence française dans la région, notamment sous l'angle des politiques coloniales (Chantre, 2018) et de la diplomatie d'entreprise (Wursthorn, 2012, 2017, 2019). Un pan de cette histoire demeure cependant encore trop méconnu, celui de la diplomatie culturelle. Il est pourtant significatif que le premier accord bilatéral mis en oeuvre par la France dans la région après la Seconde Guerre mondiale fut un accord de coopération culturelle et technique. Signé le 7 juillet 1963 entre l'Arabie saoudite et la France, celui-ci posa le cadre d'une coopération qui s'est ensuite généralisée à l'ensemble du Golfe, aidée en cela par le déploiement d'un double réseau culturel constitué, d'une part, des services de coopération et d'action culturelle des ambassades, des instituts français, des instituts français de recherche à l'étranger et, d'autre part, des alliances françaises. Les récents projets franco-émirien et franco-saoudien peuvent alors être lus comme les résultats de la diplomatie culturelle française mise en œuvre dans la région dès les années 1960 et 1970. Dans le cadre d'une recherche doctorale sur la diplomatie culturelle française dans les pays du Golfe, nous proposons pour cette communication, réalisée essentiellement à partir des archives diplomatiques de La Courneuve et de Nantes et des entretiens avec les acteurs du réseau culturel, de présenter le volet historien de nos recherches. Il s'agira alors d'établir une périodisation en identifiant les dates clés et différentes étapes de la création et de l'évolution du réseau culturel français dans la région ainsi que de la coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et les pays du Golfe depuis les années 1960 jusqu'en 2017. Le rôle des acteurs oeuvrant sur le terrain, en premier lieu desquels

les diplomates culturels et acteurs privés, sera particulièrement mis en avant.

William Guéraiche ▶ Repenser les critères d'appréciation de la diplomatie culturelle française aux Emirats.

Professeur associé à l'Université de Wollongong Dubai et directeur du master de Relations internationales. Ma vision de la diplomatie culturelle est celle d'un universitaire mais aussi celle d'un acteur engagé (élu conseiller des Français de l'étranger de 2014 à 2021).

Résumé : En examinant à partir des Emirats arabes unis la diplomatie culturelle de la France dans ce pays, quels sont les critères d'appréciation de cette dernière et comment différent-ils de la vision institutionnelle élaborée de Paris ? Depuis le passage Laurent Fabius au ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la diplomatie culturelle est pensée comme un pilier de l'économie française à l'étranger. Elle soutient ainsi la « diplomatie globale » ou plus simplement la « diplomatie économique ». Or, ce lien qui n'est pas naturel entre des domaines d'activité et de compétence différents mérite d'être repensé en dehors de la fabrique du discours officiel. Si le triptyque Louvre AD-Sorbonne University AD-Pavillon français de l'Exposition Universel 2020 est parfaitement modulable dans le contexte de diplomatie globale, qu'en est-il exactement de l'influence française dans un pays hors du « champ » ? L'usage du français pourrait être, à l'instar des autres pays de la franco-phonie (les EAU ont rejoint la francophonie en 2020) le mètre-étalon de l'amitié franco-émirienne. Les écoles sont le principal vecteur de la langue. Toutefois qui fréquente ces écoles et comment l'influence se sédimentarise-t-elle dans des réseaux de pouvoir ? Autrement dit, la fréquentation des écoles française ou plus exactement rattachées au réseau de l'enseignement du français à l'étranger renseigne sur le rôle de la France à l'étranger. Une autre manière de penser l'influence culturelle de la France serait de renverser la perspective. Comment les Emiriens, les différentes communautés vivant à Dubai et Abu Dhabi, perçoivent-ils la culture française aux Emirats ? Trouver des critères objectifs d'appréciation n'est pas facile mais peut-être nécessaire pour avoir une vision non française d'une diplomatie culturelle introuvable.

Anne Monier ▶ La diplomatie culturelle française : un écosystème à la frontière du public et du privé ? L'exemple de la donation Rockefeller.

Anne Monier est docteure en sciences sociales (ENS / EHESS) et chercheuse à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC. Spécialiste de philanthropie transnationale, elle a notamment publié *Nos chers Amis Américains* (PUF, 2019).

Résumé : Le 2 Mai 1924, John D. Rockefeller Jr. écrit une lettre au Président Poincaré afin de lui faire part de son intention de faire un don de 1 000 000 dollars pour la restauration du Château de Versailles, du Château de Fontainebleau et de la Cathédrale de Reims. Ce don, John D. Rockefeller Jr. le considère non seulement comme un acte de générosité, mais aussi comme un geste diplomatique, visant à améliorer les relations culturelles entre la France et les Etats-Unis. Se mettent alors en place des échanges

réguliers entre Rockefeller (et ses conseillers) et plusieurs acteurs culturels et politiques français et américains. Le processus du don – de l'annonce officielle aux célébrations lors de la finalisation des restaurations – prendra plusieurs années et sera facilité par le travail d'intermédiation de nombreux acteurs culturels de l'époque – architectes en chef, directeur des Beaux-Arts (ancêtre du ministère de la Culture), élus, mais aussi diplomates (nous pensons en particulier au rôle crucial de Jean Jules Jusserand, fondateur de l'Alliance Française, et alors Ambassadeur de France aux Etats-Unis). Ces intermédiaires participeront à un véritable travail de diplomatie culturelle pour plaider, auprès de Rockefeller, la cause des institutions culturelles françaises affaiblies par la guerre, faire remonter toutes les informations, mais aussi pour pacifier et fluidifier les relations parfois complexes entre donateurs et récipiendaires. Cette communication se fonde sur un travail de recherche qui s'appuie sur l'analyse des archives du RAC (Rockefeller Archive Center) à New York, qui rassemblent tous les documents liés aux dons des Rockefeller à la culture française (lettres reçues et envoyées, memoranda, photographies, rapports de suivi des travaux de restauration, procès-verbaux de réunions, télégrammes etc.). Cette communication vise à mettre en avant la diversité des acteurs qui, au sein du réseau culturel français, participent à cette diplomatie culturelle, que nous pourrions qualifier de « philanthropique » à l'occasion du don Rockefeller, et à montrer ainsi que l'imbrication du public et du privé, très présente aujourd'hui sur la scène diplomatique, a une histoire longue. Nous présenterons ainsi l'écosystème des acteurs qui participent à cette « diplomatie culturelle philanthropique », en soulignant le rôle central de l'Ambassadeur Jusserand. Nous évoquerons le travail de valorisation de la culture française effectué par ces acteurs pour accompagner le processus de donation. Et nous montrerons comment ces acteurs vont contribuer aussi à fluidifier les relations, à traduire culturellement, et à dépasser les différences, jouant ainsi un véritable rôle de « passeurs ».

Patrick Romuald Jie Jie ► Historicité, bilan et perspectives des alliances culturelles Franco-camerounaise : instruments de vulgarisation de la culture française.

Titulaire d'un Ph.D en histoire culturelle. Il exerce actuellement, comme enseignant-chercheur à l'Université de Bertoua (département d'histoire de l'Ecole Normale Supérieure). Très intéressé par l'histoire culturelle, il est auteur de plus de dix articles scientifiques qui concernent le patrimoine culturel ancien et nouveau.

Résumé : Les alliances culturelles Franco-camerounaises au centre de notre communication, sont de véritables instruments de vulgarisation de la culture française au Cameroun. Elles émanent de la matérialisation des accords de coopération culturelle signés entre le Cameroun et la France en 1960 et renouvelés le 21 février 1974. Au nombre de cinq (05) au départ (Alliances franco-camerounaises de Bamenda, Buea, Dschang, Garoua et Ngaoundéré), elles sont réduites à deux alliances fonctionnelles et homologuées (celles de Dschang et Garoua). Les Alliances Franco-camerounaises ont pour objectifs de développer les activités culturelles locales. Elles contribuent notamment à une meilleure connaissance mutuelle entre la France et le Cameroun par un développement des échanges culturels et linguistiques ; à la promotion de la

lecture (bibliothèque) ; au développement des activités culturelles (expositions, théâtre, musique, danse, cinéma, ateliers de pratiques artistiques et littéraires) ; à l'instauration du débat d'idées ; à associer davantage les jeunes camerounais à la vie culturelle. Trente ans après leurs ouvertures au Cameroun, il est nécessaire d'évaluer même seulement à mi parcourt, l'action de ces instruments de vulgarisation de la culture française, en insistant sur les réalisations et les difficultés. De cette étude, il est apparaît que les Alliances Culturelles françaises au Cameroun ont vulgarisé la culture française à travers la formation des couches sociales les plus vulnérables, le développement des activités culturelles, mais aussi le recyclage du personnel enseignant. Toutefois, de nombreuses difficultés entravent leur fonctionnement.

Françoise Ged, Marlène Ghorayeb et Émilie Rousseau ► Le programme présidentiel des 150 architectes France/Chine.

Françoise Ged : architecte, HDR, chercheure associée au Centre Chine Corée Japon (UMR 8173) responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine à la Cité de l'architecture et du patrimoine ; thèmes de recherches : développement urbain chinois, politiques patrimoniales en Chine, architecture contemporaine chinoise. francoise.ged@citedelarchitecture.fr

Marlène Ghorayeb, architecte, urbaniste, HDR, chercheure au CRH-LAVUE UMR7218 CNRS, ENSAVS, Professeure à l'Ecole Spéciale d'Architecture ; thèmes de recherches : transferts culturels, circulations des savoirs et des savoir-faire.

marlene_ghorayeb@esa-paris.net

Emilie Rousseau : diplômée en chinois et en urbanisme, coordonne depuis 2003 les programmes de coopération de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

emilie.rousseau@citedelarchitecture.fr

Résumé : Le 18 mai 1997, le président de la République française Jacques Chirac, lors d'un discours « sur le partenariat industriel et commercial franco-chinois, sur les relations économiques entre l'Europe et la Chine et sur la sécurité internationale », [invitait] cinquante futurs ou jeunes architectes chinois à venir en France pour compléter leur formation, mener des missions d'études ou encore pour s'associer avec des cabinets d'architectes français au service de projets communs. Par-delà l'architecture et l'urbanisme, l'aménagement du territoire peut être aussi un champ particulièrement stimulant de coopération entre nos deux pays. Le succès du programme l'a amené à porter le nombre total d'invitations à 150 jusqu'à 2005. En 2022, 25 ans après le lancement de ce programme présidentiel, quels récits et quelle histoire en retenir ? En Chine comme en France, l'expression des Trente glorieuses évoque une période de construction urbaine intense sur trois décennies, l'une commençant en Chine quand l'autre s'est achevée depuis une bonne dizaine d'années en France. Au début des années 1990, la construction était officiellement présentée comme le moteur de la croissance chinoise pour les décennies à venir. En 2001, l'entrée de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce marque le début d'une mondialisation accélérée des échanges. La même année, ses candidatures pour l'organisation des Jeux Olympiques à Pékin en 2008 et de l'Exposition Universelle à Shanghai en 2010 sont validées, marquant

une reconnaissance internationale de la capacité à organiser de tels évènements pour lesquels la planification urbaine et l'architecture sont des enjeux nationaux, dans un climat d'ouverture socio-économique et politique. Nous proposons une mise en perspective des contextes pour comprendre les effets de ce programme présidentiel, les initiatives éventuelles qu'il a suscitées, les réponses aux enjeux alors identifiés. Quels réseaux en France et en Chine ont été mobilisés pour mettre en place un programme transversal et interdisciplinaire, quels éléments ont permis d'en susciter l'intérêt en France et d'en assurer le prestige dans une Chine a priori attirée par le milieu anglophone ? Quels en ont été les effets en Chine et en France, quel rayonnement a-t-il produit dans l'aménagement du territoire, l'architecture, l'urbanisme mais aussi dans l'enseignement, la recherche, la pratique professionnelle et l'expertise ? Quelles interactions entre milieu professionnel et milieu académique ont été suscitées ? De quelle manière l'héritage de ce programme, si apprécié par l'ouverture qu'il a provoquée aussi bien entre la France que la Chine, qu'entre milieux professionnels en France, est-il encore vivant actuellement ?

Atelier 6 Diplomatie culturelle française en Europe

Communication de 15 min.

Président de séance **François Mairesse**

Louis Clerc ► Clichés et réseaux. La diplomatie culturelle française dans les pays nordiques (1900-1940)

Louis Clerc est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Turku, Finlande.

Résumé : Les pays nordiques (pour les besoins de cet article, le terme désigne le Danemark, la Suède, la Norvège et après 1918 la Finlande) présentent un bon exemple de petits Etats périphériques dans le cadre de la diplomatie culturelle française. Comme objets de l'action culturelle des agents du ministère des Affaires étrangères, ils partagent certaines caractéristiques : forte importance des acteurs sur le terrain, contacts avec des réseaux faits de personnes privées et d'acteurs publics, importance des relations culturelles dans un cadre de relations peu développé, irrutions régulières du politique dans les questions culturelles, vision de ces pays dans un contexte large (lutte contre l'influence allemande, relations avec la Russie, compétition avec la Grande-Bretagne, etc). Ces pays sont toutefois très différents entre eux : la France a un passé de relations culturelles susceptible d'être employé dans le cas de la Suède et du Danemark, mais la Norvège et surtout la Finlande sont des terres vierges où tout ou presque est à construire. La présentation reviendra rapidement sur ces caractéristiques mais aussi sur ces différences, au travers surtout du regard des agents du ministère des Affaires étrangères sur place, cherchant à mettre au jour des règles générales de l'action culturelle française dans des petits Etats.

Lorenzo Delgado ► « Qui lit français, achète français». La France et l'Espagne, de la politique culturelle à la coopération scientifique et technique.

Lorenzo Delgado Gómez-Escaloni est Chercheur du Conseil supérieur de la recherche scientifique en Espagne. Ses travaux au cours des dernières années se sont concentrés sur les domaines des relations internationales entre l'Espagne, les États-Unis et la France au XXe siècle; les transferts scientifiques et éducatifs; la diplomatie publique et l'assistance militaire étrangère pendant la guerre froide.

Résumé : La France a joué un rôle très important pour l'Espagne dans le domaine culturel pendant la première moitié du XXe siècle. La forte implantation dans ce domaine que disposait la France en Espagne, avec une structure dense formée par des instituts de culture, des écoles et des centres de l'Alliance Française, aux côtés de la Casa de Velázquez à Madrid, lui assurait une place privilégiée dans la formation des élites. Après l'instauration du régime franquiste, le rayonnement français a surmonté graves tensions bilatérales, surtout pendant la Seconde Guerre mondiale et dans l'après-guerre.

Dès la fin des années 1950 et au cours de la décennie suivante, la politique française s'est orientée vers l'objectif de guider son voisin du sud vers sa réincorporation progressive en Europe, tout en améliorant sa position sur un marché en expansion. Dans ce contexte, la coopération scientifique et technique a commencé à connaître une impulsion croissante. Si l'enseignement du français et de sa culture était un moyen essentiel pour «préparer les élites de demain», la multiplication des contacts dans le domaine de la coopération technique et scientifique prenait de plus en plus d'importance. Face à une action culturelle encore pertinente mais plus ancrée dans le passé que projetée vers l'avenir, la coopération scientifique-technique et la formation du capital humain ont représenté pour l'Etat et les entreprises françaises un atout beaucoup plus pratique et adapté à des intérêts spécifiques.

La collaboration antérieure a été approfondie et élargie au cours du procès de transition politique espagnole à la démocratie. Du côté français, les objectifs prioritaires étaient de fidéliser un marché pour ses techniques et produits, et d'influencer le changement politique dans le pays. La coopération scientifique et technique s'est imposée parmi les dirigeants politiques français comme un moyen d'action chez son voisin méridional. Au début des années 1980, l'Espagne deviendra le pays européen qui recevra les plus de ressources du ministère français de Recherche et de la Technologie.

Adrien Houget ► Évolution et résonance de la coopération franco-allemande en matière d'action culturelle en Russie.

Adrien Houget est un chercheur franco-allemand dans le domaine de la diplomatie culturelle. Ses intérêts se concentrent sur les activités artistiques des instituts culturels français et allemands, en particulier dans l'ère post-soviétique. Récemment, il a commencé une étude le projet d'institut culturel franco-allemand de Bichkek. Il intervient fréquemment dans des conférences internationales et a écrit des articles scientifiques en anglais, français, allemand et russe. Adrien Houget a également publié des recueils de poésie.

Résumé : Avec la chute de l'Union Soviétique de nouvelles perspectives se sont ouvertes pour l'Allemagne et la France en Europe de l'Est, notamment en matière d'action culturelle et artistique. La promesse d'une maison commune de l'Oural à l'Atlantique a aussi changé les buts et les modalités de la diplomatie culturelle dans cet espace. Plus encore que la promotion d'une meilleure connaissance mutuelle entre les peuples européens, c'est la volonté de renforcer l'idée d'Europe et ses valeurs démocratiques qui était visée par les initiatives d'échanges culturels entre les pays européens. En Russie contemporaine, l'Allemagne et la France ont poursuivi des objectifs similaires : il ne s'agit pas seulement de promouvoir sa culture nationale, mais de créer des espaces d'échanges et de créations culturels avec les partenaires russes. Aussi, les acteurs des différents États-membres de l'Union Européenne ont progressivement intensifié leurs échanges afin de coordonner leurs différentes activités culturelles sur le territoire russe. Le couple franco-allemand fait ici figure de pionnier dans une potentielle future diplomatie culturelle européenne. Toutefois, depuis la crise pandémique, la montée des tensions politiques lors de ces dernières années et la guerre en Ukraine, nous sommes en mesure de se demander si les coopérations culturelles vont pouvoir perdurer. Sur le moyen terme, le projet de la maison commune européenne apparaît plus que jamais comme une chimère. À défaut d'améliorer la situation politique, les liens culturels incarnent encore la forme incompressible du partenariat entre la Russie et le reste de l'Europe en attendant de jours meilleurs.

Aleksandra Kolakovic ► Reassemble of the Eternal Friendship at the 21 st century: the French Cultural Diplomacy in Serbia and the Western Balkans.

Dr. Aleksandra Kolaković est historienne et associée de recherche principale à l'Institut d'études politiques (Belgrade, Serbie). Elle dirige le projet: La France et les Balkans occidentaux: héritage du passé et intégration européenne, mis en œuvre conjointement par l'Institut d'études politiques et la Sorbonne Paris IV dans le cadre de la coopération bilatérale entre la Serbie et la France dans le domaine de la recherche scientifique et technique – « Partenariat Hubert Curien » (PHC). En outre, elle gère (du côté serbe) le projet: Renforcement et perspectives de l'enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux, réalisé conjointement par l'INALCO, l'Institut d'études politiques, la Fa- culté de droit, l'Université de Sv. Kliment Ohridski à Bitola et la Faculté de philologie de l'Université du Monténégro à Nikšić. Les principaux domaines d'intérêt académique d'Alexsandra sont l'histoire intellectuelle, l'histoire des idées, l'histoire politique et culturelle, la culture de la mémoire, les identités, la diplomatie culturelle, ainsi que la politique culturelle et éducative.

Résumé : L'objectif de cet article est d'explorer, de détecter, de décrire et d'expliquer les mutations de la diplomatie culturelle française en Serbie et dans les Balkans occidentaux au XXIe siècle. L'hypothèse principale est que l'idée d'amitié éternelle entre Français et Serbes, forgée pendant la Grande Guerre, est l'outil principal de la nouvelle diplomatie culturelle de la France en Serbie. Dans le même temps, il est important pour le positionnement de la France dans les Balkans occidentaux, notamment dans un contexte de pénétration économique et de recherche d'une plus grande influence politique. Dans un segment, basé sur des recherches historiques, l'article se concentrerait sur l'influence durable et profonde de la France (due à la diplomatie culturelle) en Serbie,

ainsi qu'en ex- Yougoslavie. Cela était présent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, mais aussi jusqu'à la dissolution de la Yougoslavie. L'Alliance française et le Centre culturel français (l'Institut français) ont été les voies principales de la diplomatie culturelle et des échanges culturels. Les guerres en ex-Yougoslavie et les bombardements de l'OTAN ont changé les relations franco-serbes. La distanciation et les incompréhensions sont également caractéristiques du début du XXI^e siècle. La diplomatie culturelle est l'une des manières dont la France trouve sa place parmi les influences des superpuissances dans les Balkans. Ainsi, la partie centrale de l'article recherche différents champs de la diplomatie culturelle française tels que la langue, les échanges artistiques, les industries culturelles et créatives, les recherches académiques, l'enseignement et les débats. A partir d'analyses de presse, d'annonces officielles, d'analyses de la visite officielle du président français en Serbie (2019), ainsi que d'entretiens avec des acteurs de la diplomatie culturelle, l'article observerait les évolutions de la diplomatie culturelle de la France en Serbie et dans les Balkans occidentaux (notamment conformément à la Stratégie de la France envers les Balkans occidentaux, proclamée en avril 2019, et au processus d'intégration européenne de la région).

Matthieu Osmont ► Le réseau culturel français en Allemagne des années 1950 aux années 2000 (de la diffusion culturelle à la coopération).

Matthieu Osmont, professeur agrégé et docteur en histoire, est depuis septembre 2021 directeur de l'Institut français Bonn et attaché de coopération universitaire pour l'Ambassade de France en Allemagne (après avoir été en poste à Tübingen entre 2014 et 2018 et à Ramallah en 2018-2019). Sa thèse pour le doctorat d'histoire, soutenue en décembre 2011 à Sciences Po sous la direction du professeur Maurice Vaïsse, porte sur « les ambassadeurs de France à Bonn (1955-1999) ».

Résumé : Premier réseau culturel français à l'étranger par sa densité depuis les années 1950, le réseau des instituts et centres culturels français en Allemagne a connu de profondes évolutions depuis sa création au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Né dans la zone d'occupation française en Allemagne puis étendu à l'ensemble de la RFA au début des années 1950, il a dû s'adapter à un contexte de restriction budgétaire dès les années 1970. De nouveaux outils ont été alors conçus pour maintenir une présence culturelle française à moindre coût en Allemagne. Un premier centre culturel franco-allemand est ainsi né à Tübingen en 1976. La transformation de l'institut français local en association de droit allemand a permis à la municipalité de participer au financement du centre. Cette formule a été reprise dans d'autres villes au cours des décennies suivantes. Par ailleurs, le réseau des instituts français s'est étendu dans les années 1990 aux nouveaux Länder d'Allemagne de l'Est, alors qu'un seul centre culturel français existait en RDA dans les années 1980, à Berlin Est. En 2022, on compte 11 antennes de l'Institut français et 13 centres binationaux répartis sur l'ensemble du territoire allemand. Ce réseau dual mêle des centres culturels de tailles très différentes

et aux statuts variés. Les instituts français ont noué eux-aussi des partenariats étroits avec les communes ou les Länder dans lesquels ils sont installés. Le réseau culturel français en Allemagne s'est ainsi transformé au fil du temps en un réseau de plus en plus « franco-allemand ». Quelles sont les conséquences de la part croissante prise par les partenaires allemands dans le financement et dans la gouvernance des instituts français en Allemagne ? Un pilotage depuis Paris ou depuis l'ambassade de France à Berlin est-il encore possible et souhaitable ? Cette évolution des structures se traduit-elle par des changements dans les missions du réseau ? Est-on passé d'une logique de diffusion culturelle et linguistique à une logique de coopération ? Autant de questions auxquelles je tenterai de répondre en m'appuyant sur les archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – en particulier les fonds du service culturel de l'ambassade de France en Allemagne. J'utiliserai également dans le cadre de ma communication les archives de l'institut culturel franco-allemand de Tübingen (consultées en poste) ainsi que les témoignages recueillis auprès de différents acteurs du réseau culturel français en Allemagne depuis les années 1990.

▼ Cocktail de clôture 18H

Au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Sur invitation

COLLOQUE

Du rayonnement à l'influence

Histoire de la diplomatie culturelle française

XIXe-XXIe siècles

Tables rondes
Ateliers

Du 4 au 6 mai 2022

Gratuit sur inscription

Amphithéâtre, Salle Panoramique et Salle 413

MSH Paris-Nord - 20, avenue George Sand
93210 La Plaine Saint-Denis | (12) Front Populaire

Organisé par l'**Université de la Sorbonne-Nouvelle** avec la **MSH Paris Nord** et le soutien du **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et de l'**Institut Français** ce colloque réunit une cinquantaine de chercheurs et chercheuses du monde entier. Il porte sur l'histoire, l'action et les politiques publiques du réseau culturel français à l'étranger, qui comprend les services de coopération et d'action culturelle, les Instituts Français et les Alliances Françaises.

Avec (sous réserve) *Abdesselam Aboudrar, Laurence Auer, Madeline Badecarré, Céline Barzun, Fabien Bellat, Benjamin Benoit, Lofti Ben Rejeb, Yves Bigot, Ludivine Broch, Gaëtan Bruel, François Chaubet, Louis Clerc, Lorenzo Delgado, Coline Desportes, Arthur Diolez, François Drémeaux, Charlotte Faucher, Marcella Frisani, Frédéric Gaussion, Françoise Ged, Pauline Georgelin, Maxime Georges Métraux, William Guéraiche, Marlène Ghorayeb, Lucie Haguenauer, Daniel Haize, Adrien Houquet, Janet Horne, Dragos Jipa, Aleksandra Kolakovic, Philippe Lane, Suzanne Langlois, Jérémie Léger, Gildas Lusteau, François Mairesse, Victoria Marquez Feldman, Laurent Martin, Silke Mende, Akésa Moummi, Anne Monier, Eva Nguyen Binh, Mariko Oka-Fukuroi, Matthieu Osmont, Nicolas Peyre, Michel Rapoport, Anne-Laure Riotte, Patrick Romuald Jie Jie, Chloé Rosner, Emilie Rousseau, Océane Sailly, Léa Saint Raymond, Cem Savas, Anne Sigaud, Lauriane Simony, Gabriele Slizyte, Eva Telkes-Klein et Nataliya Yatskenko*

Comité scientifique *Bruno Nassim Aboudrar, Yves Bruley, François Chaubet, Charlotte Faucher, Janet Horne, Philippe Lane, François Mairesse, Laurent Martin, Nicolas Peyre et Gisèle Sapiro*